L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 19 MAI.

Louisiane.

Nous empruntons les paragraphes suivants à la *Sentinelle de Thibodeaux* :

CREVASSE.—Les travaux exécutés pour combler la crevasse Moreau, tiennent toujours bon. Malgré cela, il y a journellement du monde pour renforcer les endroits qui paraissent céder sous la pression.

SUBMERSION.—La crevasse Moreau pendant le temps qu'elle a eu un libre cours a entièrement submergé le Malagay, peuplé de nombreux petits habitants qui se livraient spécialement à la culture du tabac et du maïs. Aujourd'hui, l'eau a disparu et la récolte est détruite.

RÉCOLTE.—Partout où la récolte n'a pas eu à souffrir de l'eau, elle a une apparence magnifique. Les cannes commencent à souffrir un peu de la sécheresse, mais pas assez pour les détériorer. Quand aux autres produits agricoles, ils se trouvent également dans de très bonnes conditions. Un peu de pluie ne pourrait avoir qu'un effet salutaire.

CHEMIN DE FER.—Le train qui roule journellement sur la voie ferrée *Morgan Louisiana & Texas*, n'a jamais discontinué son service depuis qu'elle est submergée, mais c'est avec beaucoup de difficultés qu'il peut se rendre à Brashear. Pour faire le trajet de la station Terrebonne à la baie, aller et retour, il met généralement de sept à huit heures et encore faut-il que cette partie de la route soit gardée par des hommes chargés d'en lever toutes les obstructions charroyées par le courant et de fixer les rails qui bien souvent sont enlevés.

Dans la prévision que cette partie de la voie deviendra impraticable, M. Morgan va établir un service de bateaux qui partira de l'habitation Minor, près de Houma et se rendra à la baie. Dans ce but de nombreux travailleurs sont déjà dans le Bayou Black occupés à le débarrasser de toutes les obstructions qui pourraient gêner la navigation. Ce travail une fois terminé le train au lieu d'aller à Brashear ira à Houma où se trouvera le bateau qui transportera les passagers à la baie Berwick.

M. DE BISMARCK ET M. D'ARNIM.

On lit dans la *Tagespresse* de Vienne, du 29 avril :

On ne parle, dans nos cercles diplomatiques, que de M. d'Arnim. Les foudres que les organes bismarckiens lancent contre l'indépendant homme d'Etat ne sont pas inattendues. On prévoyait ce conflit, car M. d'Arnim déplaisait à M. de Bismarck depuis longtemps. A la chancellerie impériale, on trouvait que M. d'Arnim était trop *franquillon (sic)*. Mais surtout on ne lui pardonnait pas le crime qu', selon le chancelier, il aurait commis. Il n'y a pas longtemps qu'à Berlin on caressait l'idée de tomber de nouveau sur la France; la diplomatie anglaise et la diplomatie russe ne cessaient pas d'avertir la France de ce pressant danger et lui conseillaient la plus grande modération.

Le gouvernement français, de son côté, mit tout en œuvre pour ôter à M. de Bismarck un prétexte quelconque de guerre, mais tous les efforts de la France n'auraient abouti à rien, si M. d'Arnim n'avait pas usé de toute son influence auprès de la cour de Berlin pour faire avorter les desseins hostiles du chancelier. M. d'Arnim a eu le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès, efforts qui ont été secondés par la maladie de l'empereur. L'Allemagne peut donc dire: L'empereur malade, c'est la paix.

OBSTACLES A L'IMMIGRATION EN FRANCE.

On lit dans le *Journal officiel* de la République française :

"Le gouvernement français a été informé que, contrairement à la loi du 18 juillet 1860 et aux décrets rendus en vertu de cette loi, certains agents non autorisés cherchaient à recruter le plus grand nombre de travailleurs pour les diriger ensuite sur divers contrées de l'Amérique, en leur faisant le plus souvent une description exagérée et même mensongère des avantages que les émigrants peuvent rencontrer dans ces régions éloignées.

"L'administration a donc cru devoir recommander à ses agents un redoublement de surveillance pour arrêter l'extension d'un trafic dont la classe ouvrière a été victime.

"Des actes de recrutement illicites ont été récemment constatés et déférés à la justice. Toutefois, pour assurer l'efficacité des mesures prises à ce sujet, il importe de faire savoir aux ouvriers agricoles et à ceux des grands centres manufacturiers ou industriels de l'administration même (dans les départements, à la préfecture; à Paris, au Havre, à Belfort, chez les commissaires spéciaux de l'émigration) tous les renseignements utiles avant de signer aucun contract d'engagement comme émigrant."

L'AFFAIRE PICCON.—La presse italienne, c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre, tient en général un langage aussi modéré que sage dans ses appréciations sur l'incident Piccon.

L'Opinione, l'un des organes les plus importants de l'Italie, et l'un des plus autorisés en raison de ses relations actuelles avec le cabinet Minghetti, déclare non-seulement que "l'Italie, fidèle à ses propres engagements, doit s'abstenir d'engager en aucune façon une agitation séparatiste à Nice"; mais elle s'empresse en outre de reconnaître, avec une bonne foi qui l'honore, que le parti séparatiste est en minorité infime dans l'ex-duché de Savoie.

La même feuille termine un article sur ce sujet par la déclaration suivante, que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle est une réponse à certains raisonnements fort peu plausibles de la presse allemande :

"On ne peut établir de comparaison entre l'annexion de Nice à la France et celle de l'Alsace-Lorraine à l'Allemande. La première s'est accomplie au moyen du suffrage universel, tandis que l'Alsace et la Lorraine n'ont pas été consultées."

Le frère du député Piccon a adressé la lettre suivante au *Phare du Littoral* :

Désirant mettre au grand jour mes opinions politiques, je vous prie d'avoir l'obligeance d'insérer dans votre estimable journal la déclaration suivante :

Issu d'un père qui a servi en France en qualité de magistrat sous le premier empire, je l'ai toujours regardée comme ma mère-patrie, me réjouissant de ses succès et pleurant de ses revers. Lorsque le gouvernement Italien somma le comté de Nice de se déclarer pour ou contre l'annexion, avec l'enthousiasme du bonheur je jetai dans l'urne mon vote en faveur de la France.

Informé aujourd'hui qu'il y a un parti, insignifiant sans doute, qui par de sourdes menées s'efforce de rendre à l'Italie ce qu'elle a délaissé, qu'on me passe le mot, comme un chiffon que l'on jette à la rue, je réprouve énergiquement ce parti, que je crois criminel, et repousse avec indignation toute complicité avec lui.

Ayant toujours vécu à l'écart de la politique, sans ambitionner aucune distinction ni charge politique, occupé uniquement de la culture de mon mince patrimoine, libre et indépendant comme l'air des montagnes que j'ai toujours respiré, j'espère que ma profession de foi ne sera pas suspecte d'arrière-pensée. Non, je l'espère, elle est toute spontanée et ne découle que d'un sentiment bien enraciné dans les profondeurs de mon cœur, avec lequel je proteste que, ayant toujours chéri la France, mon dernier soupir, après Dieu, ne sera que pour elle.

Sospel, 25 avril 1874. FRANÇOIS PICCON.

LE COMTE DE CHAMBORD.—Nous lisons dans la *Patrie* :

On a beaucoup parlé depuis quelques jours de la présence de M. le comte de Chambord à Versailles; des affirmations contradictoires ont été publiées, et le public a pu conserver un doute à cet égard. Nous avons recueilli des informations positives, et nous pouvons affirmer que M. le comte de Chambord n'est pas en France.

Cependant on pense qu'il y viendra; il en a le projet; et peu de jours après son arrivée, il a l'intention de publier un Manifeste qui est déjà préparé.

Ce Manifeste exprime, nous assure-t-on, des idées très libérales; il admet même le suffrage universel dans sa plénitude, tel qu'il fonctionne actuellement.

On craint seulement, qu'une partie de l'entourage du prince, celle qui se compose d'amis plus royalistes que le roi, ne fasse de grands efforts pour s'opposer à cette publication.

—Voici, d'après l'*Economiste*, un résumé qui donne en chiffres le degré d'activité de la correspondance électrique chez les différents peuples pour l'année 1871 :

France, 7,447,000 dépêches; Angleterre, 12 millions (non compris 700,000 télégrammes pour le service exclusif de la presse qui jouit de réductions de taxes); Etats-Unis 12,404,000; Italie, 3,589,000; Suisse, 1,517,000, sans compter 100,000 dépêches en transit et 85,000 dépêches de service; Allemagne, 7,106,000; Autriche, 3,974,000; Belgique, 2,380,000; Hollande, 2,050,000.

MORT DE MME CAVAIGNAC.—La veuve du général Cavaignac vient de mourir à Paris. Nous lisons dans le *Figaro* :

Mme Cavaignac, qui a succombé aux suites de la terrible opération de l'ablation d'une tumeur au sein, a été enterrée hier à deux heures et demie.

Mme Cavaignac appartenait à la religion protestante, les prières ont eu lieu à la maison mortuaire, 26, rue Gay-Lussac; puis le convoi s'est dirigé vers le cimetière Montmartre, où le corps de la défunte a été placé à côté de celui de son mari le général Eugène Cavaignac.

Le deuil était conduit par le fils. Deux cents personnes environ ont suivi le convoi, un char de 5ème classe.

Excellentes montres d'argent chez Zimmermann au prix de $14 00. Elles sont garanties comme donnant très exactement l'heure.

Habillements complets en casimir de printemps à $10. Redingottes en mérino anglais, à $8. Le désarroi des affaires force de faire des ventes de détail au prix coûtant au magasin de gros de

GANDOLFO, LEWIS & MELLER,
100, rue de la Commune.

SPECTACLES, BALS, &c.

Grand Concert Vocal et Instrumental.
DONNÉ PAR
Mlle EUGENIA C. FAIREX,
secondée par quelques-uns des amateurs les plus distingués de la ville,
A LA SALLE GRUNEWALD,
Mardi, 26 mai 1874.
Prix du billet..............$1 00.
17 mai—17, 21, 24, 26.

Salle Grunewald.

Grand Concert Vocal et Instrumental
Donné par les jeunes filles de la Nouvelle-Orléans
SOUS LA DIRECTION DE
MLLE OCTAVIE ROMEY,
Au bénéfice des Inondés.
JEUDI, 21 MAI A HUIT HEURES DU SOIR
12 Pianos, 48 mains.
Le programme sera publié quelques jours avant le Concert.
La salle et le piano sont dus à l'obligeance de M. Grunewald. [illegible]

Concerts d'Eté,
CONCERTS POPULAIRES,

A la SALLE GRUNEWALD, rue Baronne, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS SOIR, à partir du 18 mai 1874. Un orchestre complet, composé de 30 de nos meilleurs artistes, a été engagé. Souscription, $5 pour douze billets. Des listes sont déposées aux magasins de musique de Grünewald et Charpaux, aux magasins de Tyler et de Jacob, bijoutiers, à la librairie de Graham, à celle d'Ellis, et aux bureaux du N. O. Times. 6mai—1m

Grande amélioration de l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S.,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les rateliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux rateliers qui remuent dans la bouche et en peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril

Avis Important.

Le Docteur DUPERRON, dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des rateliers de dents artificielles fixés à succion, qu'il vient d'obtenir une license, pour employer le nouveau procédé au moyen duquel les rateliers restent collés au palais sans qu'ils tombent d'eux-mêmes, ce qu'il garantit, et ce dont on pourra se convaincre de ses propres yeux en allant à son cabinet, rue Bienville No 66, encoignure Royale. 4avril—6m

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission (à $100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission (à $30 l'action), conformément à l'Article III Section I de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.
Nouvelle-Orléans, 12 Mai 1874.
12mai—1m G. LANAUX, secrétaire.

Bureaux du Louisiana Equitable Life Insurance Company.—Une élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie a eu lieu le LUNDI, 20 avril 1874. Les messieurs dont les noms suivent forment le Bureau de Directeurs :

John Henderson,	Wm. B. Schmidt,
Alexander Marks,	W. S. Pike,
James I. Day,	A. Thomson,
John I. Adams,	E. J. Hart,
Charles Chaffe,	David Wallace,
Jos. W. Stone,	S. Camben,
H. J. Vose,	George A. Fosdick,
Emory Clapp,	E. Rigney,
E. H. Fairchild,	William Creevy,
W. P. Harper,	B. T. Walshe,
E. B. Briggs,	J. B. Camors,
E. A. Tyler,	Saml. M. Todd.

A la réunion annuelle des Directeurs, le lundi 4 mai, les officiers suivants ont été élus pour l'année :

Samuel Manning Todd, Président.
Wm. B. Schmidt, Vice-Président.
William Henderson, Secrétaire.
WILLIAM HENDERSON,
6mai—10fs Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 4 mai 1874.—A l'élection annuelle des directeurs qui a eu lieu au bureau de cette compagnie, lundi, 4 mai, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité :

P. Maspero, David McCoord, S. C. Reif, L. F. Génerès, M. Frig, P. Fourchy, M. W. Smith, J. J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen, Chs. Lafitte.

Et à une réunion des directeurs M. Paul Fourchy a été réélu président à l'unanimité.
5 mai—15f G. W. NOTT, Secrétaire.

THE LABORING HOMESTEAD
and
Co-Operative Association of Louisiana.
OFFICIERS:
ARISTIDE GERARD..............Président
EMILE DEBUYS................Vice-Président
DUSUAU HALPHEN..............Secrétaire
DIDIER LAUVE................Trésorier
BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes,	Jean Langles,
Alphonse Tertrou,	Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard	Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan,	Emile DeBuys,
	Aristide Gerard.

COMITÉS:
Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.
BUREAU DE L'ASSOCIATION:
Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc.—3m

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company
(ETABLIE EN 1845.)
Actif..........................$25,000,000
Revenu Annuel au 31 Déc..........$8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, et véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44..........RUE CARONDELET..........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière, près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Peale,	Wm. R. Schmidt,
S. Forchelmer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Duffilho,

MÉDECINS-EXAMINATEUR
D. C. Holliday, M. D, John W. Caldwell M. D
Chs. Turpin, M. D.
8 mars

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS,
No 182, Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 3 janv 74—1 an

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMERICAINES ET ETRANGERES,
Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,
Succursale, au No 563 de la rue des Magasins;
Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.
FABRICANTS DE
ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque.
FOURNEAUX doublés, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
Fourneau Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.
Chaque fourneau Charter Oak est garanti.
Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
12 nov—1 an—v&c

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
57.........RUE TCHOUPITOULAS.........57
NOUVELLE-ORLEANS.
30 juin—1an

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.
Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal
La Sav'a. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.
(CONTRE L'INCENDIE.)
N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 73 Camp.
(SUR LA VIE.)
La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur. Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Htd, Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.
Guéblé & Nippert, 137 Canal; Nlle-Orléans.
Guéblé & Nippert, 40 Paradis-Poissonre., Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.
J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.
Theo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.
A. Labry, 37, Bourbon.

CHAPELLERIE.
E. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.
A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.
Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.
S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.
L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 195 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.
P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.
Mme Mestardier, 19, Bourbon.
Mme Mapéro, (autrefois Maître,) 29, Bourbon.
C. Nicholson, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.
Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.
C. Duhamel, 111, Canal.

RESTAURANTS.
Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.
E. Halstre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.
Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.
J. M. Lafferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.
Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.
Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
Ml. Elie, 151 et 153, Canal.
P. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.
C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.
F. Charleville, 55, St Charles.
J. Saget, 198, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.
L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.
Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.
V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.
S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.
J. Pidaut, 98 Espagne, 3me District.
Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIE

MAGNIFIQUE PLAN.
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A NUMERO SIMPLE.
Gros Lot..........................$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE G.
Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 30 Mai 1874.

PLAN.
10,000 Billets..........Billets seulement $10
MOITIÉ, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont	900
270 lots s'élevant à	$80,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS
Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 222, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de Billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY
LOCK BOX 692, P. O.,
Nouvelle-Orléans.
Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 21anv—73—1an

DERNIERE CHANCE
D'ACQUERIR
UNE FORTUNE AISÉMENT!
Cinquième et dernier Concert
Tombola,
Pour aider à l'établissement
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY,
LE 31 JUILLET 1874.

LISTE DES LOTS.

Un gros lot comptant	$250,000
Un gros lot comptant	100,000
Un gros lot comptant	75,000
Un gros lot comptant	50,000
Un gros lot comptant	25,000
5 lots comptant, de $20,000 chaque	100,000
10 lots comptant, de 14,000 chaque	140,000
15 lots comptant, de 10,000 chaque	150,000
20 lots comptant, de 5,000 chaque	100,000
25 lots comptant, de 4,000 chaque	100,000
30 lots comptant, de 3,000 chaque	90,000
50 lots comptant, de 2,000 chaque	100,000
100 lots comptant, de 1,000 chaque	100,000
240 lots comptant, de 500 chaque	120,000
500 lots comptant, de 100 chaque	50,000
19,000 lots comptant, de 50 chaque	950,000

Grand Total 20,000 lots, le tout compt...2,500,000

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50
Demi	25
Dixième ou chaque Coupon	5
11 Billets entiers pour	500
22 Billets et demi pour	1,000

Pour les Billets ou renseignements
S'adresser à
THO. E. BRAMLETTE,
Agent et Directeur,
Edifice de la Bibliothèque Publique, Louisville Ky. 1emai—1m—J.D. v&c

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, aussi bien que les personnes désangées par la boisson. Il vous dira le meilleur place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 73, rue St. Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—1an

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes de cinq dollars et au-dessus et un intérêt de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Does at most moderate terms. Passports procured from Washington.
Residence No. 168 Esplanade Street.
March 6 1873

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.
SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU
PAPE CLEMENT,
Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg,
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,
Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères,
Des SARDINES de la marque Edelin Gillet,
Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, de B. Belz, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.
23 & 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 & 25
14 janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. MRS. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE GRABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.
31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES
—DU—
GRAND DOLLAR STORE
DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis ou toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires spongieuses.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batisté, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Stéréoscopes, $1
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.
UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohème, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,
A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle; peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis.
Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantelettes, robes d'enfants: une demi-douzaine de paires de bas pour dames.
Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et teintes nuancées, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile, ourlés, $1; une chemise et un caleçon en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués; poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohème et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine décorés or, coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présenté; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.
Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché; $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; canifs jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9|4, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Paniers et Paniers en bois sculpté; Glaces 12 sur 10. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention.

Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,
P. O. Box 245, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—6m

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL		$200,000
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.		
Primes d'incendie	$97,624 71	
Primes sur les rivières	15,441 84	
Primes maritimes	13,129 36	
	126,195 91	
En moins, primes remboursées	1,450 80	
		$124,745 11
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$41,808 50	
Pertes sur les rivières	9,855 12	
Pertes sur mer	10,089 14	
	$61,752 76	
Réassurances	6,068 29	
Loyer	2,200 00	
Taxes	3,635 90	
Réfaction (rebate)	12,772 08	
Dépenses, escomptes et intérêts	5,884 54	
Réservé pour risques non terminés	32,000 00	124,404 48
Réservé pour réclamations non réglées		$340 63
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Prêts garantis	$6,229 28	
Prêts garantis par hypothèque	39,066 10	
Effets à recevoir pour primes	19,256 72	
Actions, bons et autres obligations	132,798 00	
Propriété foncière	4,284 65	
Primes en voie de recouvrement	19,304 05	
En caisse	11,411 20	
		$232,340 63

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi ce onzième jour du mois de mai 1874.
JAS. FAHEY, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

L. F. GENERES,	J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT,	ED. BURTHE,
J. BAYLE,	A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE,	V. MAIGNAN,
	B. SALOY,

13 mai—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères ou mères ne sauraient agir pour eux dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les fois que des mains ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent payable semi-annuellement ou ajouté au capital.
Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars—1 an

SALSEPAREILLE
D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a faite que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et des guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui s'y trouvent depuis des années.

On lui doit des cures merveilleuses de scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac et du foie. Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle, semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes la débilité et la leucorrhée—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PREPAREE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.,
Et en vente chez tous les Pharmaciens.
11 oct—1f C

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—MAI 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

A.
Anglade, Jean-Baptiste — Loubet, M.
Allier, (Mme Vve.) née Bernée — Leisy, négociant
B. — Leveau, (Mme Vve)
Bermel, Jls. (les époux) — Lacroix, Alexandre
Boudinier, Victor — Laguillon, Ambroise
Boudinier, Pierre Ar- — Langlois, Adolphe
Bondinier, Jules Hyacinthe — Lagier, (Mme Vve,) née Angelloz
Baudouin, Charles — M.
Brunelet, Désiré (Mlle) — Meaume, Alfred
Beson, Louis — Mouillaud, Alexandre
Bilhbio, Pierre — Médoux, Jules
C. — Mastral, Gustave
Cazaux, (Mme) — Malmaire, Joseph (Missionnaire)
Chantelonpe, Amédée — O.
Calmels, Catherine Vve. — Oubriot, Jules
Chrétien — P.
Camugli, Vincent — Parrot, George, Constant
D. — Philastre, Eugène
Dumont, François — R.
Denison, H. S. — Ragon, Sean Laurent
Débuche Pierre — Rey, (les époux)
Dangla, Guillaume — Route, Louis
Dunand, Eugène — S.
Delamarre, A. A. — Sebalte, (Mme.) née Amélie Louvion
Darès, Mme Vve. — Silbane, Emile
F. — Sabatatie, Virginie
Frère, Jules — Saurin, Jean Jacques
Falc, Vve Louis — T.
G. — Thibaut, Mme Ursule née Perrot
Grand, L. — V.
Grenot d'Ogeron (Mme née Gueroux, (Mlle Vve.) — Vuillemot, Mme Jé.
Galabert, Nelson — Laurent
Gartner, Ange Pascal — Vial, Félix
H. — W.
Hélias, Jn. dit Jenty — Weissenbach

Sont également invités à se présenter au Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er Eal.

MORRISON & WOODWARD,
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

Seuls agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Benne Plant, &c; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 19 avril—1an.

DIVERS.

I. L. LYONS,
(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)
PHARMACIEN EN GROS ET EN DETAIL
ET IMPORTATEUR,
AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,
Se composant de

Drogues.	Parfumerie,
Produits chimiques.	Médicaments français,
Médicaments américains, patentés.	patentés.
	Extraits solides et fluides
Articles divers pour droguistes,	Instruments de chirurgie, de Geo Tiemann & Co.
Liqueurs fines,	Appareils à Atomes, à main et à vapeur,
Vernis et huiles,	
Vitres.	Appareils électriques,
Verreries.	Sacs de voyage, boîtes à médicaments.
Articles de fantaisie.	

Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles.

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE:

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.;
Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;
Extraits et résinoïdes, de W. J. M. Gordon;
Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaise et française;
Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire de

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.
La tonique d'Abrams contre la crise.
La liqueur astringente de Bredie.
L'élixir de Lecock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.
L'attention du public est appelée sur le

DEPARTEMENT DU DETAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines.

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraiche et sangsues suédoises.
I. L. LYONS.
14fév—1m v&c

EST'D 1858.
DOOLEY'S
YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez

La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER
MANUFACTURERS
69 NEW ST. NEW YORK.
22 fév—cF

HALL'S
VEGETABLE SICILIAN
HAIR
RENEWER.

RENOVATEUR
VEGETAL SICILIEN
—DE—
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur premier vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je le considère comme la MEILLEURE PREPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM
POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris nous avons composé, une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27 sept—1 an.

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..............................$298,454 60

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Eimer Bader,
N. A. Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Stars,	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	J. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt	K. Seig,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. R. Wilderman,
X. Weissenbach.	J. Keller.

8 oct—1an

VENTES JUDICIAIRES.

Eugène Gareau vs. Françoise Clay.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6248—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt de juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste Anne, et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur façade sur la rue d'Orléans soixante neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession d'Alexandre Borgamini, Senior, suivant acte au rapport de A. J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 14 avril 1860.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
mai 19—3t Shérif de la paroisse d'Orléans

PIERRE COSTE vs. SAMUEL E. CORBEAU.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6,185.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix de juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. Treize, compris entre les rues du Bassin, des Remparts, Toulouse et St-Louis, et désigné par le No. Treize d'après un plan dressé par L. H. Pilié, civil arpenteur voyer, daté du 25 janvier 1845 et déposé en l'étude de Jules Mossy, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant, mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue du Bassin, sur soixante-trois pieds onze pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire, en date du 31 octobre 1865, portant vente de la dite propriété au défendeur.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
17 mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

LES HERITIERS DE JOHN SLIDELL vs. JOSEPH BRUGERE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30065.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'Honorable Quatrième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, vingt-sept mai 1874, à 10 1/2 heures A. M., sur le lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le stock de vins et liqueurs qui se trouvent dans le magasin situé No 79 rue de la Douane, entre celles de Chartres et Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
17 mai—3t Shérif de la paroisse d'Orléans

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, vs. L. UTER.
SIXIEME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.—No 5575.
LA VILLE LA NOUVELLE ORLEANS vs. LE MEME.

COUR DE DISTRICT SUPERIEURE pour la Paroisse d'Orléans No. 37,934.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les susdites Cours de district pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt-un mai 1874, et les jours suivants, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le stock et l'installation du magasin situé No 125 rue du Canal, dans le Deuxième District de cette ville; consistant en laces, Tableaux, Toiles, etc, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
9 mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Dame Noémi Peniston vs. Clovis Coca et Arthur Coca.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 5,014.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, vingt-deux mai 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, ayant, mesure française, trente pieds de face à la dite rue Bourbon, sur vingt pieds, borné d'un côté par la propriété d'Antoine Boll, ou ayant causes, et de l'autre côté par celle de François Girod ou ayant causes.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Myrtile Courcelle, par acte, au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 22 décembre 1871.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit (8) pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement, et spéciale sur la propriété vendue.

Le dit acquéreur paiera en comptant et en réduction du prix d'adjudication, les frais dans les poursuites du shérif et du greffier, etc., s'élevant ensemble à la somme de deux cent quarante cinq piastres ($245) ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.
W. P. HARPER,
5mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

MOORE JANNEY & HYAMS vs. JOHN C. SINNOTT.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4298—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Villeré, Kerlerec et des Marais, et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan dressé par Pilié et De Pouilly, arpenteurs, le 29 de septembre 1833 et annexé à un acte au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville en date du

Le No. Un mesure soixante-six pieds huit pouces trois lignes de face à la rue de l'Esplanade sur deux cent quarante six pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur, et le No. Deux mesure soixante-six pieds huit pouces six lignes de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent pieds sur la ligne latérale du côté de la rue Villeré et de quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces sept lignes sur la ligne à l'opposite du côté de la rue des Marais.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 1865, portant vente de cette propriété par la dame Henriette Deslondes, épouse de R. W. Adams au défendeur.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
30 avril—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Estate of Eugène François Mioton—No. 1414.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, May 16th, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Eugène François Mioton of New Orleans, in the Parish of Orleans State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 18th day of June, A. D. 1874, at 11 o'clock, A. M., at the Custom house Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.
S. B. PACKARD,
17 Mai—2t United States Marshal.

Estate of John S. Moss, individually and as a member of the firm of Witherspoon, Moss & Co.—No. 1288.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, May 16, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of John S. Moss, individually and as a member of the firm of Witherspoon, Moss & Co., of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 23d day of June, A. D. 1874, at 11 o'clock, A. M., at the Custom house Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.
S. B. PACKARD,
May 16—2t United States Marshal.

Estate of David Areut.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, April 30th 1874. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of DAVID AREUT, of Farmerville, in the Parish of Union, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 12th day of June A. D. 1874 at 11 o'clock, A. M., at the Custom house Building, New Orleans, before D. Augustin, register.
S. B. PACKARD,
May 13—June 12. United States Marshal.

NOTICE.
Taxes Spéciales de Revenu Intérieur des Etats-Unis, du 1er mai 1874 au 30 avril 1875.
Bureaux du Revenu Intérieur, Washington, D. C. 16 Février 1874.

LA LOI DU 24 DECEMBRE 1872, requiert que toute personne engagée dans toute espèce d'affaires, vocation ou emploi qui la rend sujette à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une étampe dénotant le paiement de la taxe spéciale pour l'année-taxe commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou de continuer les affaires après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les classes de la loi ci-dessus mentionnée, sont les suivantes :

Rectificateurs	$200
Débitants de liqueurs au détail	25
Débitants de liqueurs en gros	100
Débitants de liqueurs (malt) en gros	50
Débitants de liqueurs (malt) en détail	20
Débitants de tabac en feuilles	25
Débitants au détail, de tabac en feuilles	500
Et sur les ventes au-dessus de $1,000, 50 cents, pour chaque piastre excédant la somme de $1,000.	
Débitants de tabac à chiquer	5
Fabricants d'alambics	50
Et pour chaque alambic fabriqué	20
Et pour chaque serpentin fabriqué	20
Fabricants de tabac à chiquer	10
Fabricants de cigares	10
Pacotilleurs, vendant du tabac, première classe, (ayant plus de deux chevaux, &c.)	50
Pacotilleurs vendant du tabac, seconde classe (ayant deux chevaux)	25
Pacotilleurs vendant du tabac, troisième classe (un cheval)	15
Pacotilleurs vendant du tabac, quatrième classe, allant à pied ou par les voies publiques	10
Brasseurs de bière faisant moins de 500 barils	50
Brasseurs de bière, faisant 500 barils ou plus	100

Toute personne a nai sujette à la taxe, qui a négligé de se conformer aux réquisitions ci-dessus, sera passible de sévères pénalités.

Les personnes ou les maisons de société dans le premier district de la Louisiane, sujettes au paiement des taxes spéciales ci-dessus désignées doivent s'adresser à S. A. STOCKDALE, collecteur du Revenue Interne, chambre No. 5, Douane de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'étampe ou les étampes de la taxe spéciale qui leur est nécessaire, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.
J. W. DOUGLAS,
Commissaire du Revenu Interne.
7avril—9,16,23,30etmai 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Amer, Vinegar Bitters, bailles, encre, lait, quincaillerie, machines, fontes, etc.

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 19 mai, à 10 heures et demie du matin, au magasin Nos 100 et 102 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

130 caisses Vinegar Bitters, papier, bailles, encre, lait, fontes, machines, cardes à coton.
Conditions—Comptant. 19 mai—

PAR A. H. PONS.

Drogues et Médicaments.—Tout le contenu d'une Pharmacie, à l'angle des rues Royale et St-Pierre. Vente à l'encan.

PAR A. H. PONS, encanteur—Bureau, No. 90 rue du Camp.—Il sera vendu MERCREDI, 20 mai 1874, à 11 heures du matin, toutes les drogues, bouteilles, balances, comptoirs, étagères qui se trouvent dans la dite pharmacie. Les articles se vendront en bloc, et s'ils ne sont pas vendus en bloc, seront offerts en lots au gré des acheteurs. La vente est positive et sans limite. Avis aux pharmaciens. 19 mai—3t

PAR E. ROGER & CO.

Vente le mardi, 19 mai 1874.
300 caisses bottes, souliers et brodequins,
350 douzaines souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

PAR E. ROGER & CO.—E. Samory, encanteur.—MARDI, le 19 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille Levée,)
500 caisses bottes, souliers et brodequins.
300 douzaines souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

Le tout formant un bel assortiment reçu par les derniers arrivages du Nord et convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 17mai—

PAR VINCENT & CO.

Vente de commerce, à crédit.
Nattes de Chine, Nattes dites "Coir,"
Eventails en feuille de latanier.

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos 63 et 64 de la rue de la Douane.—MARDI, 19 mai, à midi, il sera vendu—

Un assortiment de Nattes Mantring, Nankins, Impérial extra, Fine Contract et Contract.

Comprenant 1200 rouleaux de Nattes blanches, à carreaux rouges et fantaisie, 4|4, 5|4 et 6|4, de qualités extra et moyennes et importées dans le courant de cette saison.

200 caisses Fans ails en feuilles de latanier.
Condition à la vente—Pour le compte de qui il appartiendra—
30 rouleaux Nattes de Chine avariées, débarqués du steamer. 17 mai—

PAR G. DE FERIET & Co.

Vente positive et sans réserve, pour opérer un partage entre héritiers majeurs.

PAR G. DEFERIET & CO. John G. Monrose, Encanteur—Bureau, No. 50 de la rue Royale. SAMEDI, 23 mai 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un terrain, avec bâtisses, dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Dupe, Villeré, Dumaine et Robertson. Le dit terrain fait partie du terrain No 5 de l'îlet 82; il a, un pied français, 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur.

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'angle de la rue Bayou St-Jean Ouest, et du Chemin de la Métairie. Le dit terrain a 142 pieds de face à la rue Bayou St-Jean Ouest, 144 pieds sur le Chemin de la Métairie, 232 pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne et 226 pieds 9 pouces sur la ligne du fond.

Un terrain touchant au susdit, ayant 60 pieds de face au Chemin de la Métairie, 225 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne, 60 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et 232 pieds 1 pouce sur l'autre ligne.

Un terrain, avec bâtisses, etc., dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Quartier et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 6 et a 31 pieds à la rue Johnson sur 100 pi de de profondeur.

Conditions.—Un tiers comptant, sur les lieux; le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des parties intéressées, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec la clause de non aliénation. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée aux vendeurs. En cas de procès, cinq pour cent (commission d'avocat) également garanti par hypothèque. Les acquéreurs devront payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes de 1874 payables en 1875.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Amédée Ducatel, notaire public.
12mai—

Vente positive et sans réserve ni aucune limite.
Moulin à scie "Star" à l'encan.
Bois de charpente. Bois de charpente.

PAR G. DE FERIET & CO. JOHN G. MONROSE, encanteur.—Bureau, No. 50 de la rue Royale.—LUNDI, 25 mai 1874, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, sur les lieux, dans la rue des Remparts, entre les rues Euphrosine et Calliope, LE MOULIN A SCIE "STAR," bien connu, comprenant machine, chaudière, tambours, bandes, machine à raboter, scies circulaires, hangars, bâtisses, etc., etc.

Egalement.—Tout le contenu du dit moulin, comprenant: planches en cyprès et en pin, rolliges, planches pour plafonds et planchers, moulures, caisses pour marchandises sèches, châssis de fenêtres et de portes, pupitres, coffres forts et meubles de bureau; mulets, charrettes, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
12mai—

PAR NASH & HODGSON.

Grande Vente de Meubles
GRANDE VENTE PAR CATALOGUE
DE
DE MEUBLES ELEGANTS ET ORDINAIRES
Parfaitement sculptés et d'un grand fini.

Meubles de Salon, de Chambre à coucher, de Salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer noir.

Vente positive par suite de cessation d'affaires.
De tout le magnifique stock de meubles admirablement assortis de
D. KELHAM & CO.,
No 36 rue Royale.
Sans réserve aucune
A L'ENCAN

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 5 de la rue Carondelet—MERCREDI, 19 mai 1874, à 11 heures du matin, aux entrepôts de D. M. Kelham et Co., No 36 rue Royale, entre Douane et Bienville, il sera vendu à l'encan—

Le stock élégant et supérieur de meubles, comme ci-dessus, tout neufs, lesquels seront vendus en lots ou par pièce au gré des acheteurs. La vente est positive et sans réserve, parce que le propriétaire se retire des affaires.

Les meubles pourront être examinés lundi, le mai, jour où on pourra obtenir des catalogues au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant sur livraison.
Les acquéreurs inconnus aux encanteurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent, au moins, au moment de l'adjudication. 13 mai—

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

HUITIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:		
Incendies	$59,802 55	
Mer	27,808 14	
Rivières	99,763 28	
	$197,373 97	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	16,813 77	
	$214,187 74	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	15,745 00	
		$198,442 74
Payé, pertes par l'incendie	61,892 47	
Payé, pertes sur mer	11,591 14	
Payé, pertes sur les rivières	20,191 59	
	93,175 20	
Payé, réfaction (rebate)	22,327 24	
Payé, réassurance	9,049 47	
Payé, primes remboursées	1,217 03	
Payé, taxes	3,134 45	
Payé, dépenses casuelles	1,520 81	
Payé, loyer	6,047 16	
Payé, dépenses, salaires, &c	16,192 80	
Payé, dividende	125 00	
	164,309 61	
En moins, profits et pertes et intérêt	21,617 03	
		141,782 58
Bénéfice net		$56,660 16
ACTIF.		
Effets à recevoir	$124,546 84	
Meubles	4,933 98	
Actions Harbor Boat	850 00	
Bons de la ville	1,320 00	
Effets en voie de recouvrement, net	43,765 81	
En caisse	126,856 74	
		$301,274 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.
J. H. OGLESBY, Président
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Déclaré sous serment, pardevant moi, ce 13 avril 1874.
EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.
Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande. 15avril—1m

Germania Insurance Company,
Bureau, No 124 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.
ETABLIE EN 1866.

Capital payé..............................$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer, et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO..............Président
H. ZUBERBIER..............Vice-Président.
EMIL MAIER..............Premier Secrétaire
H. E. MARBURG..............Second Secrétaire
F. BERGER..............Inspecteur

Directeurs :
Geo. Binder, (maison Lessasier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Gretsinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Gaisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Schorr,	R. E. Theurer,
F. Thormählen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., A. Levy, Encanteur.—Salle d'encan, au No 28 de la rue de Chartres—MARDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

400 caisses bottes, souliers et brodequins d'hommes, de femmes, de demoiselles et d'enfants. Ces chaussures forment un assortiment général; elles ont été reçues par les derniers steamers, directement des manufactures.
Conditions à la vente. 16mai—

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT.—encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse. JEUDI 21 mai 1874 il sera vendu à 11 heures du matin, rue White entre celles Dumaine et St-Philippe—

La vacherie de M. Turregand, comprenant:
15 vaches laitières,—2 chevaux,—1 charrette à lait.
Les barils, bidons et tous les ustensiles de la laiterie.
Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
19mai—

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—MERCREDI, 20 mai 1874, il sera vendu, à 11 heures du matin sur le Chemin de Gentilly, près du Fair Grounds, encoignure Clay et Castiglione.

La vacherie de M. Maillot, comprenant:
12 vaches laitières tout fraîches en lait avec jeunes veaux,—3 chevaux, 1 char à banc, 1 charrette à provision, 1 buggy. Les barils, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
19 mai—

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 19 mai 1874 il sera vendu à 11 heures du matin, rue des Ursulines, à l'encoignure Lopez, ancienne écurie de Catalogne—

La vacherie de Jean Dublanc, qui se retire entièrement des affaires.
11 belles Vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres au moment de mettre bas.
1 excellente Jument, 1 Charrette à lait, Pétrins, Ustensiles, Harnais, Bidons, &c.
Conditions.—Au-dessus de $150 comptant, et au-dessus de $150 huit mois de crédit en billets tiers et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. La clientèle sera donnée au plus fort acheteur. 15 mai—

PAR GABRIEL LEAUMONT.

PAR GABRIEL LEAUMONT, No 37 Chartres. Succession de Joseph Brauns. Magnifiques meubles de salon, salle à manger, chambre, argenterie, rideaux riches, ornement de cheminée Louis XV, argenterie, boutons et montres en or, linge de corps, tapis de Bruxelles, ustensiles de cuisine, etc.

Mercredi, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 56 rue des Remparts, en vertu d'un ordre de l'honorable Ded. Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans en date du 14 mai 1874 pour compte de la dite succession :

Le contenu de la dite résidence se composant en partie de :

Meubles de salon, de chambre, de salle à manger, pendule et candélabres Louis XV, tapis de Bruxelles, side board, chaises, argenterie, montre en or, boutons de chemise en or, linge de corps, fourneau, etc., etc., le tout d'après inventaire.

Conditions comptant sur livraison en billets du Trésor des E. U. 17mai—17 22 27

PAR PLACIDE J. SPEAR.

POUR CAUSE DE DEPART
Magnifique cheval gris de fer, pour une famille; Rockaway et harnais; jument bay; Buggy convert et harnais et Jersey waggon.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 du Passage de la Bourse—MERCREDI, 20 mai, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Passage de la Bourse entre les rues Canal et Douane—Pour cause de départ:

Un magnifique cheval gris de fer, pour une famille; Rockaway et harnais;
Une magnifique jument bay, pour une famille; Buggy convert et harnais;
Un Jersey waggon.
Conditions—Comptant.
N.-B.—Ceux qui cherchent de beaux animaux sont invités à venir voir ce cheval et cette jument avant la vente. Le rockaway et le Jersey waggon sont presque neufs et en parfait état. Le tout sera vendu sans limite ni réserve. 17mai

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,
9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.
Cognac d'Eng. Gregoire & Co.
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.
Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sanveur. 12fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT, BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 2fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

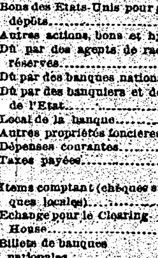

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19fév—1a

Rapport sur l'Etat
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NLLE-ORLEANS,
A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 1er mai, 1874.

RESSOURCES.		
Prêts et escomptes		$1,805,268 75
Tiré en trop		1,500 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		908,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		100,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		109,098 10
Dû par des agents de rachat et de réserves		622,765 87
Dû par des banques nationales		159 95
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		32,535 47
Local de la banque	$175,000 00	
Autres propriétés foncières	37,397 25	212,397 25
Dépenses courantes	19,313 33	
Taxes payées	9,578 01	28,891 39
Items comptant (chèques sur des banques locales)		1,010 31
Echange pour le Clearing House		119,742 08
Billets de banques nationales		36,142 00
Petite monnaie courante (y compris les nickels)		9,734 80
Espèces		20,504 83
Billets legal tender	453,547 00	640,081 02
		$4,382,527 60
PASSIF.		
Capital payé		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Escomptes		$28,074 64
Changes		16,970 24
Intérêt		41,257 90
Profits et pertes	55,368 65	141,669 32
Circulation de banque nationale non rachetée		757,675 00
Dépôts individuels		2,015,216 21
Dépôts des Etats Unis		16,546 18
Dû à des banques nationales		66,114 87
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		183,564 36
Loyer		1,541 66
		$4,382,527 60

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, A. Luria, caissier de la banque Nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.
A. LURIA, Caissier.
Signé sous serment, par devant moi, ce 12 mai 1874.
EDGAR GRIMA,
Notaire public.
Exact: THOS L. AIREY, W. J. FRIERSON, HENRY C. MILLER, Directeurs.
14 mai—2t

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, du meilleurs modèles.
E. P. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
24 oct—73—1 an No. 14 rue Union.